



Prétentions salariales pour une comptable paie

Par **sabrinacmdv**, le **27/10/2011** à **15:27**

Bonjour,

Je suis comptable d'une holding et vais établir les bulletins de paie de presque 100 personnes et les charges sociales à partir de janvier prochain.

Mon patron réalisant une économie en enlevant cette tâche au cabinet d'expertise comptable, a décidé de m'augmenter à partir de cette date. Il m'a demandé qu'elles seraient mes prétentions salariales.

Hors j'ignore complètement quel salaire puis-je demandé sachant que je fais de la compta depuis 8 ans et les paies seulement à partir de l'an prochain.

Merci de votre réponse

Par **pat76**, le **27/10/2011** à **15:46**

Bonjour

Vous avez une convention collective, vous allez changer d'echelon et de coefficient?

Regarder votre grille salariale sur la convention collective pour connaître le montant du salaire

que vous estimeriez devoir percevoir au visa du nouveau travail demandé.

Vous n'oublierez pas de faire établir un avenant à votre contrat dans lequel devra être précisé votre nouveau salaire, ainsi que votre nouvel échelon et coefficient si ceux-ci sont modifiés.

Voyez ce que votre employeur va faire comme économie par mois en ne passant plus par le cabinet d'expert-comptable cela vous donnera peut être une idée du salaire que vous pourrez demander.

Par **sabrinacmdv**, le **27/10/2011** à **16:08**

Ma convention est celle de la maroquinerie, mon Niveau et mon échelon ne vont pas changer.

La grille salariale ne va pas vraiment m'aider étant donné que mon salaire est déjà plus élevé que le minimum de la grille pour mon niveau.

Merci tout de même d'avoir pris du temps pour me répondre.